

Association Vélo, délégation régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.
5, av. F. Collignon 31200 Toulouse. <http://toulousevelo.free.fr>
Tél: 05 34 30 94 18 (le mercredi 17h-19h) et J.Savary 05 61 11 87 09 (répondeur)
Contact pour la randonnée :
J. Savary j-savary@wanadoo.fr 06 33 59 03 35

Communiqué de presse - 29 Juin 2011 -

Position de l'Association Vélo- Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées
(Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)
sur la fermeture de la ligne Cahors-Capdenac et sa possible transformation en
Voie Verte.

Oui à un prolongement de la Véloroute vallée du Lot entre Cahors et Capdenac, et au-delà, avec transformation de l'ancienne voie ferrée en voie verte, en priorité entre Cahors et Vers

Depuis 2001 l'AF3V demande la création d'un itinéraire sécurisé, jalonné et à faibles pentes, dans la vallée du Lot, traversant tout le département. Elle a fourni en 2001 une étude avec des propositions d'itinéraire.

Elle organise du 4 au 13 Juillet 2011 une randonnée « Pour la véloroute vallée du Lot » d'Aiguillon aux sources du Lot, pour demander que la véloroute qui existe déjà entre Aiguillon et Cahors (150km) soit améliorée et prolongée en amont de Cahors.

On savait dans le Lot qu'une étude avait été lancée par RFF et le Conseil Régional sur l'avenir de l'ancienne voie ferrée Cahors-Capdenac, qui longe la vallée du Lot.

On savait aussi que le Conseil Général était intéressé par une transformation de cette emprise en voie verte...

Un article de La Dépêche du Midi du 29-06-11 nous apprend:
= Que RFF a décidé l'arrêt de cette ligne mais a refusé sa cession (pour préserver l'avenir)
= Que le Conseil Général est favorable à réaliser une voie verte sur cette emprise ... Étude en cours
= Que le maire de Cahors et président du Grand Cahors est favorable aussi à une voie verte au moins en sortie de Cahors, entre Cahors et Vers.

Voir l'article ici: <http://www.ladepeche.fr/article/2011/06/29/1118031-la-ligne-ferme-des-projets-sur-les-rails.html>

Cet article est important pour le projet de Véloroute, car la décision de RFF ouvre la porte à une transformation, au moins partielle, en voie verte.

Et car l'une de nos demandes (AF3V) est un itinéraire sécurisé entre Cahors et Vers, pour éviter la D673 rive droite (le 8 juillet, la randonnée militante « Pour la Véloroute vallée du Lot », pour l'éviter, devra monter raide après Arcambal).

La meilleure solution est la création d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Cahors et Vers.

L'AF3V tient à préciser :

- = que véloroute et voie verte ne s'opposent pas, mais se complètent, une véloroute comprenant des portions en voie verte, utiles partout où il est dangereux de rouler sur les routes, souvent dans les sorties d'agglomération...
- = qu'il faudrait "ouvrir" rapidement -dès 2012- la véloroute jalonnée (panneaux) sur petites ou moyennes routes entre Cahors et Capdenac: en suivant à peu près l'itinéraire où va passer la randonnée (itinéraire "immédiat" de l'étude 2001);
- = puis aménager vite (mais cela prendra bien 2 ou 3 ans) une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Cahors et Vers pour sécuriser et supprimer les montées ;
- = puis améliorer progressivement, avec un plan pluri-annuel d'investissement, la partie Vers-Capdenac... Avec soit réouverture d'anciens chemins, soit utilisation de l'ancienne voie ferrée...

L'AF3V précise aussi aux habitants partisans de la réouverture de la voie ferrée pour un trafic fret ou voyageurs:

- = que l'AF3V a signé avec la FNAUT une convention donnant la priorité à la réouverture des lignes, quand il existe "un usage ferroviaire prévisible à long terme"
- = que les études menées par RFF et le Conseil Régional en 2010-2011 ont conclu à une absence de perspective d'usage ferroviaire
- = que l'aménagement en voie verte est le moyen de sauvegarder des ouvrages (ponts, tunnels) qui se dégradent et deviendront, sinon, inutilisables (où à des coûts prohibitifs)
- = que si un besoin et intérêt économique évidents existent un jour pour cette réouverture dans quelques années, c'est la voie verte qui aura sauvé cette infrastructure, patrimoine collectif du département...
- = et qu'en attendant cette infrastructure doit donc être sauvée et servir aux déplacements quotidiens des habitants , et au tourisme à vélo, générateur d'activité touristique donc d'emplois pour le département ...

En conclusion, l'AF3V se prononce en faveur d'une utilisation de l'emprise de la voie ferrée par une voie verte, en priorité entre Cahors et Vers, et idéalement sur toute la longueur ... cela créera un itinéraire multi-usagers (piétons, vélos, rollers, personnes à mobilité réduite, ...) de grande qualité, qui sera très fréquenté.

Avec de grandes parties en voie verte magnifique dans le Lot, la Véloroute vallée du Lot peut avoir le même succès que la Loire à vélo, voire faire mieux, vu la beauté des sites traversés...

Voir nos demandes (communiqué de presse- document 2):

<http://toulousevelo.le-pic.org/velotroutte2011/spip.php?article54>

Voir la charte AF3V-FNAUT : <http://www.vvv-sud.org/fichespratiques.html>